

GOLF-CLUB GRAND-DUCAL

DE LUXEMBOURG

Règlement d'ordre intérieur

Nous aimerions dans le présent fascicule rappeler quelques principes, qui régissent les relations entre les membres.

Chapitres traités :

- 1 Liste d'attente pour membres-joueurs
- 2 Membres-joueurs et non-joueurs
- 3 Accès aux leçons de golf
- 4 Handicaps
- 5 Accès au parcours
- 6 Règles de golf (Infractions aux règles de golf)
- 7 Etiquettes du golf
- 8 Echelle de pénalités
- 9 Tableau d'affichage
- 10 Divers.

1. LISTE D'ATTENTE POUR MEMBRES-JOUEURS

Vu la demande toujours importante, le Conseil est forcé de continuer à limiter l'admission de nouveaux membres-joueurs et de faire enregistrer toutes les nouvelles demandes d'abord sur une liste d'attente.

2. MEMBRES-JOUEURS ET NON-JOUEURS.

Le candidat membre-joueur ou non-joueur doit remplir une demande d'admission contresignée par deux parrains, qui doivent être membres-joueurs du Club depuis plus de cinq ans.

Les membres du Conseil d'Administration ne peuvent pas parrainer les demandes.

Les parrains sont invités à présenter les membres nouvellement admis en vue de faciliter leur intégration dans la vie du Club.

Le membre-joueur nouvellement admis est passible d'un droit d'entrée payable en une ou deux fois.

Une réduction est accordée aux jeunes joueurs qui ont été membre-joueur junior avant l'âge de 21 ans.

Les couples payent une cotisation réduite.

Tous les membres-joueurs sont obligés de s'acquitter dès la première année de la cotisation annuelle, qui correspond à leur catégorie, dans les 15 jours de la présentation de la facture.

Nous n'avons pas de réduction pour joueurs saisonniers ou semainiers.

Indépendamment de la date d'admission, la cotisation annuelle est due immédiatement et dans son intégralité.

La cotisation n'est remboursée ni en totalité, ni en partie au membre qui, en cours d'année renonce à son appartenance au Club, à moins qu'il n'en soit décidé différemment dans un cas d'espèce par le Commission de Gestion et Finances.

Les membres-joueurs ont à payer certaines redevances telles que : prime d'assurance responsabilité civile tiers, contribution au fonds sportif et cotisation fédérale.

Nos membres-joueurs bénéficient d'une garantie d'assurance du Club couvrant leur responsabilité civile ainsi que tout accident corporel pouvant leur survenir lors de la pratique du jeu de golf, ainsi que de l'assurance souscrite par le Ministère de l'Education Physique et des Sports concernant la responsabilité civile et le risque accident des licenciés de la Fédération Luxembourgeoise de Golf.

Des armoires de vestiaires peuvent être mises à la disposition des membres-joueurs.

Les membres non-joueurs sont passibles d'une cotisation annuelle réduite. Ils sont exempts du paiement d'un droit d'entrée (variable et fixe). Ils peuvent prendre des leçons, utiliser le practice et le putting. Plusieurs membres non-joueurs d'une même famille bénéficient de conditions spéciales.

Une exclusion éventuelle du Club, pour motif grave, peut être prononcée par l'Assemblée Générale, l'intéressé(e) ayant été appelé(e) à fournir des explications.

3. ACCES AUX LECONS DE GOLF

Sont autorisés à prendre des leçons tous nos membres-joueurs et non-joueurs, ainsi que les candidats de la liste d'attente. Sont également admis les membres d'un autre Club affilié à une Fédération, pour autant que la disponibilité des Pros pour nos membres le permette.

4. HANDICAPS

Suite à l'étalonnage de notre parcours par la Fédération Royal Belge de Golf, l'EGA HANDICAP SYSTEM est d'application, à savoir :

- Tout joueur a un EGA EXACT HANDICAP (l'index), qui sert de base au calcul de son PLAYING HANDICAP, en fonction du ' Course and Slope Rating ' propre à notre parcours (voir tableau au secrétariat)

Le EGA Handicap système prévoit un abaissement ou un relèvement du handicap du joueur immédiatement après la compétition. Si une compétition se joue sur plusieurs tours, chacun d'eux compte pour le handicap, qui sera ajusté à la fin de la compétition seulement.

Les cartes de score enregistrées lors des compétitions dans un autre Club au Grand-Duché ou à l'étranger, doivent être remises à notre Secrétariat dans les meilleurs délais. Ces cartes doivent être avalisées par le Secrétariat du Golf où la carte a été réalisée.

Les catégories de handicap sont :

- 1 jusqu'à 4,4
- 2 de 4,5 à 11,4
- 3 de 11,5 à 18,4
- 4 de 18,4 à 26,4
- 5 de 26,5 à 36

Pour obtenir un premier handicap on doit, soit:

- Participer à la médaille mensuelle;
- Rentrer au Secrétariat de notre Club, 3 cartes de score en Stableford, certifiées et jouées sur notre parcours, dont 1 score doit être égal ou supérieur à 36 points Stableford.

Les cartes sont achetées (5€) auprès du Secrétariat du Club munies du cachet du Club, datées et dûment signées par une Secrétaire. Après chaque parcours, la carte est obligatoirement et immédiatement retournée au Secrétariat, signée par le marqueur, ayant un handicap officiel.

Les 3 parcours doivent être joués endéans deux mois.

La Commission Technique et Sportive attribuera, en principe, le handicap correspondant au nombre de points Stableford de la meilleure des trois cartes.

Si elle le juge opportun, la Commission Technique et Sportive peut attribuer un exact handicap, inférieur à celui ainsi calculé.

Pour obtenir une modification de Handicap, les joueurs des catégories 1 à 5 ont la possibilité de rentrer 5 cartes (5€ par carte) au maximum par année, sur 18 trous, aux conditions suivantes :

- l'intention déclarée avant le départ de rentrer une carte auprès du Secrétariat
- tampon officiel du club sur la carte, nom du marqueur
- les conditions de jeu doivent être conformes à la possibilité d'homologuer un score
- pour les catégories 2 et 3, le marqueur peut être de la même catégorie
- pour les autres catégories, le marqueur doit avoir un handicap égal ou inférieur à 18,4

Il est obligatoire d'employer le « Full Handicap » en single Match Play ; le Playing Handicap est pris comme référence.

5. ACCES AUX PARCOURS DE 6 ET 18 TROUS

Le parcours du Golf-Club Grand-Ducal est en premier lieu à la disposition de ses membres-joueurs.

Les membres temporaires, qui sont des joueurs visiteurs, membres d'un Golf-Club reconnu, acquièrent le droit d'accès aux parcours de 18 et 6 trous, ainsi qu'aux installations du Club, moyennant paiement d'une cotisation d'un jour (green fee). Pour accéder au terrain les membres temporaires doivent avoir un handicap maximum de 28 pour les messieurs et de 30 pour les dames. Le green fee autorise de jouer 18 trous.

Les samedis, dimanches et jours de fêtes les joueurs visiteurs doivent être accompagnés d'un membre du Golf-Club Grand-Ducal.

Sont donc autorisés à accéder aux parcours :

- les membres du Golf-Club Grand-Ducal ayant un handicap de 36 au maximum ;
- les détenteurs de la carte verte délivrée par notre Club;
- les joueurs temporaires avec un handicap maximum fixé ci-dessus.

Les heures d'affluence sont les suivantes :

- en semaine : 13.30 à 15.00 heures et 17.00 à 19.00 heures
- les samedis, dimanches et jours de fêtes : 12.00 à 15.00 heures

L'ordre de priorité sur notre parcours est le suivant :

Partie à deux

Partie à trois

Partie à quatre

On ne joue jamais à plus de quatre et un joueur seul n'a aucune priorité.

La catégorie 5 (hcp 26,5 – 36) doit céder le passage aux heures d'affluence.

Les samedis, dimanches et jours de fête de 13.00 à 16.00 heures, au départ du trou No 1, les parties à quatre avec handicap sont prioritaires au départ et ensuite sur le terrain.

Ceux, qui désirent partir au départ du trou No 10, ne peuvent le faire qu'après s'être assuré qu'aucune partie n'a pris le départ au trou précédent.

Une équipe, qui interrompt sa partie après les 9 premiers trous perd toute priorité pour jouer les seconds neufs.

Toute équipe jouant une partie sur 18 trous a la priorité sur toute autre partie, jouant une partie raccourcie. Une équipe, qui accuse un retard de plus d'un trou sur l'équipe qui la précède, doit impérativement laisser passer l'équipe qui la talonne. Le passage d'une équipe ne se demande pas. Il est accordé spontanément par la partie qui a perdu son rang.

6. L'ETIQUETTE.

Dans le club, respectez et suivez les instructions concernant les bonnes manières à l'intérieur et autour du club house.

Soyez correctement habillé dans le club et sur le parcours. Le port de blue jeans, shorts (sauf bermudas), tee-shirts sans manches, est strictement interdit sur le Parcours, au Practice de même que dans le Clubhouse.

Les bonnes manières, l'esprit sportif et le fair-play sont les fondamentaux de tous vrais golfeurs.

Montrez toujours du respect pour les autres joueurs et acceptez leurs avis et bonnes remarques.

C'est la moindre des politesses et des courtoisies que de connaître les bases du jeu avant de se lancer sur un parcours.

Pour jouer au golf correctement, vous devez en connaître les règles. Les responsables du club peuvent vous fournir un exemplaire gratuit du petit manuel des règles, que vous devriez toujours avoir avec vous.

Le jeu est basé sur l'honnêteté. Ne trichez jamais et ne vous affranchissez pas des règles.

Sur le premier trou, la coutume est de tirer au sort l'ordre des départs (bien que cela ne s'applique pas aux compétitions officielles). Par la suite, le gagnant du trou joue en premier sur le trou suivant. Si le trou est égalisé, on garde le même ordre de jeu. On dit que celui qui joue en premier du départ d'un trou « a l'honneur ». Sauf au départ, le joueur qui se trouve le plus loin du trou devrait toujours jouer en premier.

Avant de faire un swing, toujours s'assurer qu'il n'y a pas de risque de frapper quelqu'un. Ne jamais jouer avant d'être totalement sûr que les joueurs devant vous sont hors de portée de votre coup. Si vous n'êtes pas sûr, attendez. Si vous pensez que votre balle peut atteindre quelqu'un, criez « FORE ! »

Tenez-vous tranquille et ne bavardez pas pendant qu'un autre joueur joue.

Sur le parcours ne parlez pas trop fort pour ne pas déranger les joueurs qui sont sur les autres trous. Faites attention aussi au bruit que vous pouvez faire en marchant (sur du gravier par exemple) ou avec vos clubs.

Faites de votre mieux pour regarder la trajectoire de la balle des autres joueurs. Vous devriez TOUJOURS regarder la trajectoire pour être à même de les aider à les retrouver. Soyez TOUJOURS prêt à les aider à la chercher ! Si une balle semble difficile à trouver, laissez le passage à la partie derrière vous, cela aide à fluidifier le jeu. Vous continuerez à la chercher ensuite. Le temps de recherche est limité à 5 minutes. Jouez sans tarder, ne gênez pas le plaisir des autres en les retardant.

Ratissez TOUJOURS proprement les bunkers dans lesquels vous avez joué en reposant le râteau sur le support prévu à cet effet, de manière à gêner le jeu le moins possible. S'il n'y a pas de râteau, faites de votre mieux pour supprimer vos traces, soit avec un club, soit avec vos pieds.

Remettez TOUJOURS en place vos divots.

Réparez les traces d'impact sur les greens même si ce ne sont pas les vôtres.

Ne prenez aucun risque d'abîmer les départs et les fairways avec des mouvements d'essai. Un seul mouvement d'essai est suffisant en évitant de toucher ou d'abîmer le terrain.

Ne vous énervez pas. Ne jetez jamais vos clubs ou votre sac, spécialement à proximité des greens, là où vos mouvements de mauvaise humeur pourraient causer des dégâts irréparables. Non seulement il est impoli de faire des commentaires sur le swing des autres joueurs, mais vos remarques peuvent aussi les déranger.

Ne jamais tirer vos chariots entre le green et les bunkers de green, sur l'avant green et sur le green.

Placez votre sac ou votre chariot en direction du prochain départ, cela accélèrera le jeu.

Évitez de marcher sur la ligne de putt des autres joueurs. En prenant le drapeau en charge (c'est-à-dire en le retirant ou en le remettant), faites très attention à ne pas abîmer le trou ou le green. Lorsque vous prenez le drapeau en charge, assurez-vous que vous le retirez sans accroc. Faites aussi attention à ce que votre ombre ne cache pas le trou ou ne gêne pas la ligne de putt des autres joueurs.

Avant d'aller vers le prochain départ, tous les joueurs devraient rester sur le green tant que le dernier putt n'est pas entré. Cependant, si votre score ne compte plus et si la formule de jeu le permet, il n'est pas nécessaire de putter, cela afin d'accélérer le jeu.

Après que tous les joueurs ont putté, la hampe du drapeau doit être bien remise en place et le drapeau flotté librement.

Quel que soit le résultat de la partie, que vous ayez gagné ou perdu, serrez la main de votre adversaire en gage de bon esprit sportif.

7. CADENCE DE JEU

Jouer à une bonne cadence et la maintenir.

Il est de la responsabilité d'un groupe de joueurs de conserver l'intervalle par rapport au groupe précédent. Si un groupe a un trou entier de retard par rapport au groupe précédent et retarde le groupe suivant, il doit inviter ce dernier à passer quel que soit le nombre de joueurs composant ce groupe.

Etre prêt à jouer.

Les joueurs doivent être prêts à jouer dès que c'est à leur tour. Lorsqu'ils sont sur ou près d'un green, ils doivent poser leurs sacs et leurs chariots ou voiturettes à un endroit leur permettant de quitter rapidement le green pour se rendre au départ du trou suivant. Les joueurs doivent immédiatement quitter le green lorsqu'ils ont terminé de jouer le trou.

Balle perdue.

Si un joueur croit que sa balle peut être perdue en dehors d'un obstacle d'eau ou est hors limites, afin de gagner du temps, il doit jouer une balle provisoire. Les joueurs à la recherche d'une balle doivent faire signe aux joueurs du groupe suivant de les dépasser dès qu'il devient évident que la balle ne sera pas facile à trouver. Ils ne doivent pas chercher plus de cinq minutes avant de procéder ainsi. Ayant autorisé le groupe qui les suit à les dépasser, ils ne doivent pas reprendre le jeu avant que ce groupe ne soit passé et hors d'atteinte.

Extrait des règles du golf

6-7. Retarder indûment le jeu ; Jeu lent

Le joueur doit jouer sans retarder indûment le jeu et conformément à toutes directives de cadence de jeu qui peuvent être instaurées par le Comité. Entre l'achèvement d'un trou et le jeu depuis l'aire de départ suivante, le joueur ne doit pas retarder indûment le jeu.

PÉNALITÉ POUR INFRACTION A LA RÈGLE 6-7 :

- Match play : perte du trou - Stroke play : deux coups
- Compétitions contre bogey et contre par, le score du compétiteur est ajusté en déduisant un trou du résultat total.
- Compétitions Stableford, Le score du compétiteur est ajusté en déduisant deux points du score total des points du tour.
- Pour infraction ultérieure : disqualification.

8. ECHELLE DES PENALITES

Echelles de pénalités encourues en cas de non respect des règles et de l'étiquette.

1. Ne pas relever les pitches sur le green :
2. Ne pas remettre les divots en place :
3. Ne pas ratisser ses traces dans les bunkers :
4. Non-respect de la propreté du terrain (papiers, mégots, bouteilles..):
 - 1ère fois : remarque;
 - 2ème fois : 15 jours de suspension*.
5. Manquements aux règles de golf : invalidation de la carte de score et 1 mois de suspension.
En cas de récidive : proposition d'exclusion.
6. Tricherie : invalidation de la carte de score et 1 mois de suspension.
En cas de récidive : proposition d'exclusion.
7. Tenue non adéquate au clubhouse :
 - 1ère fois : remarque et prière de sortir;
 - 2ème fois : 15 jours de suspension.
8. Impolitesse envers les membres et/ou le personnel : 8 ou 15 jours de suspension en fonction de la gravité.
9. Non-respect du fléchage relatif aux voiturettes et chariots :
 - 1ère fois : remarque;
 - 2ème fois : 15 jours de suspension.
10. Ne pas se présenter au départ sans excuse préalable :
 - 1ère fois : exclu des 2 prochains tournois et droit de jeu dû.
 - 2^{ème} fois : 15 jours de suspension.
11. Abandonner une partie sans raison valable :
 - 1ère fois : remarque;
 - 2ème fois : 15 jours de suspension.
12. Enfreindre les règles locales : 15 jours de suspension.
13. Ne pas se présenter au point de départ 5 minutes avant son heure fixée par le comité : disqualification.

Il appartient au capitaine de décider des sanctions après consultation du Président et de la Commission technique et sportive ainsi que d'en informer les personnes concernées. Les sanctions reprises ci-dessus ne sont données qu'à titre indicatif et doivent être considérées comme des minima.

*Suspension signifie exclusion de toutes les installations du Golf-Club Grand-Ducal.

9 TABLEAU D’AFFICHAGE & SITE INTERNET

Nous prions tous nos membres de consulter les informations au tableau d'affichage à l'entrée du Clubhouse ainsi que les informations publiées sur notre site internet (www.gcgd.lu). Ces publications sont le seul moyen de porter à la connaissance des membres les informations urgentes ou les changements de programme. Le Secrétariat ne peut être rendu responsable pour des préjudices occasionnés aux membres du fait de la non-consultation du tableau. Le Secrétariat informe individuellement un membre, dans le cas où il est seul concerné.

10 DIVERS

Enfants

Les enfants en-dessous de 5 ans ne sont pas admis au Clubhouse. Ils peuvent être admis entre 5 et 7 ans au Restaurant, dans les Salons, et dans le Bar à condition d'être accompagnés et sous surveillance constante.

Objets volés

Le Club n'est pas responsable en cas de vol des chariots, sacs de golf et clubs, déposés dans les hangars, ni d'objets personnels laissés dans les vestiaires. Pour limiter la disparition de clubs et d'autres objets qui se trouvent dans les sacs de golf déposés dans les caves, chaque membre est obligé d'acquiescer au Secrétariat une clé du hangar et de veiller à ce que les portes d'accès soient régulièrement fermées. Pour des raisons d'hygiène, les membres sont invités à placer leurs effets personnels dans les armoires qu'ils ont louées et sur les bancs et penderies utilisées lors de changements de vêtements à titre temporaire.

Le numéro d'armoire est attribué par le Secrétariat. Le nom de l'utilisateur est à inscrire sur son armoire.

Equipements de mesure de distance :

Les équipements de mesure de distance sont interdits lors des tournois au Golf-Club Grand-Ducal.

Téléphones mobiles :

Les téléphones mobiles ne sont pas admis au Club House, ni sur le parcours, exception faite pour les médecins de garde.

Animaux domestiques

Les chiens et autres animaux domestiques ne sont pas admis sur le terrain, ni au Clubhouse, ni sur le parking à l'intérieur d'une voiture.